

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2023 A 19H00

PRESENTS : M. IMBERT, Mme CARTRON, MM. FERRER, DUREAU, Mmes VACQUE, CASTERA, MM. CLAUDAUD, DI PALMA, Mme GALINOU, M. THIOLON

**POUVOIRS : M. FORGUES à M. IMBERT
Mme LAGUE à Mme CARTRON**

EXCUSE : M. LARONDE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VACQUE

CONVOCATION du 27 janvier 2023

ORDRE DU JOUR :

PLU : modification simplifiée n°2 : définition des modalités de mise à disposition du public

Travaux et dossiers en cours

Questions diverses.

Le compte-rendu de la séance précédente est accepté à l'unanimité.

1. PLU : modification simplifiée n°2 : définition des modalités de mise à disposition du public

Monsieur le Maire expose aux élus qu'il convient maintenant de définir les modalités de mise à disposition du public. Les élus décident que la mise à disposition du dossier au public aura lieu du **16 février au 17 mars 2023 aux jours et heures d'ouverture de la Mairie de Caumont-sur-Garonne**, 4 rue de l'Eglise. Un registre permettra au public de formuler des observations. Durant cette même période, le public pourra également adresser par écrit ses observations à Monsieur le Maire.

2. Travaux et dossiers en cours :

La demande pour l'application du bouclier tarifaire et de l'amortissement électrique 2023 : blocage de la hausse des prix de l'électricité du 01/02/23 au 31/12/23 à 15% pour le bouclier tarifaire et prise en charge d'une partie de l'augmentation du coût de l'électricité du 01/01/23 au 31/12/23 pour l'amortisseur électrique.

Monsieur le Maire informe les élus de 50 % (4 546 €) de la perception de la prime « Soutien à l'inflation ». L'autre partie devrait être versée au printemps.

Le portail d'entrée de la Mairie est arrivé. Il sera mis en place par les élus.

La réunion de la Commission Communale des Impôts Directs aura lieu le mercredi 08 février 2023 à 18h45 à la Mairie. Les commissaires recevront une convocation.

La convention avec VNF est prorogée d'un an. Une réunion aura lieu 06 février à 10 h avec VNF et La Forestière pour l'entretien des platanes.

Une réunion avec Camping-car Park et VNF et VGA va être programmée.

Affouage : M. THIOLON informe que lors de la période d'affouage 2022, un affouagiste n'a pas pris son lot. De plus quelques arbres ont été abattus, il convient donc de prendre 3 affouagistes pour finir le lot vacant et déblayer les arbres.

3. Questions diverses

Comptes-rendus de réunions :

M. Yann DUREAU, informe les élus de la réunion de Valorizon.

La séance est levée à 21 heures 20.